

Quel avenir pour les établissements universitaires de ville moyenne ?

L'exemple d'Albi

François Taulelle

Alors que la polémique autour du projet de fermeture de l'antenne universitaire de Béziers bat son plein, ce témoignage d'un enseignant-chercheur du centre universitaire d'Albi rappelle les conditions d'émergence de ce campus au statut original et met en lumière les atouts et les contraintes de la « petite taille ».

La polémique autour du projet de fermeture du site de Béziers par l'université de Montpellier-3 a placé les antennes universitaires en villes moyennes sur le devant de la scène. Cet exemple témoigne à la fois de l'attachement des collectivités locales à ce type d'établissement et des difficultés à gérer des pôles délocalisés en période de contrainte budgétaire. La situation du CUFR¹ Champollion est assez différente. Il ne s'agit pas d'une antenne, mais d'un établissement public administratif dont le pôle principal se situe à Albi. La ville accueille, en effet, un campus universitaire à part entière qui compte environ 3 000 étudiants. Avec l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux, ce sont plus de 4 500 étudiants qui vivent dans une agglomération de 90 000 habitants.

L'histoire de la structuration du pôle universitaire albigeois ainsi que l'analyse de ses atouts et de ses contraintes permettent de comprendre les enjeux, mais aussi les limites, de la construction d'une offre universitaire en ville moyenne. Cette analyse n'est pas celle d'un spécialiste de ces questions, mais plutôt un témoignage qui reflète une pratique de cinq années comme enseignant-chercheur à Albi en tant que professeur de géographie et d'aménagement.

Émergence et développement du centre universitaire Champollion

C'est dans les années 1990, dans le cadre du plan « Université 2000² », que l'État favorise la création d'un réseau d'antennes délocalisées des grandes universités dans les villes moyennes : en dix ans, presque toutes les villes moyennes du territoire métropolitain obtiennent l'implantation de formations universitaires (Grossetti et Losego 2003). Alors que seuls 10 % du total des étudiants étaient inscrits dans une ville moyenne en 1998, cette part atteindrait 20 % en 2013 selon la Fédération des villes moyennes (2013). Cette diversification de l'offre universitaire est le résultat de trois facteurs : une poussée des effectifs étudiants dans les grandes universités, une politique volontariste de l'État, et enfin et surtout un investissement croissant de la part des décideurs locaux dans l'enseignement supérieur. Ces derniers voient, en effet, dans le développement universitaire un levier d'aménagement du territoire, susceptible de capter une nouvelle population mais aussi de favoriser des dynamiques urbaines ou encore d'initier des transferts de technologies.

¹ Centre universitaire de formation et de recherche Jean-François Champollion.

² Le plan « Université 2000 » avait pour objectif de faire face à une forte croissance des effectifs universitaires, mais aussi d'opérer certains rééquilibres qualitatifs et quantitatifs : entre l'Île-de-France et les régions, entre grandes villes et villes moyennes, entre filières d'enseignement – l'accent étant mis sur le développement des cursus scientifiques, techniques et professionnalisés.

La création d'une unité d'enseignement supérieur à Albi en 1990 ne constitue donc pas un cas isolé. Elle s'inscrit toutefois dans un contexte régional singulier : Midi-Pyrénées est alors la seule région de France à ne compter qu'une seule ville universitaire hors IUT (institut universitaire de technologie) : en 1988, 94 % des étudiants sont concentrés à Toulouse. Jugeant le contexte favorable, la ville d'Albi mobilise divers partenaires pour obtenir l'implantation de la première antenne universitaire régionale. Deux facteurs jouent en sa faveur : d'une part, le classement du bassin sidérurgique Albi-Carmaux en pôle de reconversion, qui permet de capter des ressources sur le dossier universitaire avec la création d'une école des mines ; d'autre part, le départ du 7^e régiment parachutiste et la mise à disposition de sa caserne. La première délocalisation, un DEUG (diplôme d'études universitaires générales) de droit ouvert en partenariat avec l'université de Toulouse-1, intervient en 1992. À partir de cette date, bénéficiant du soutien des collectivités locales, les universités toulousaines vont progressivement implanter des DEUG, DESS (diplômes d'études supérieures spécialisées) et un IUP (institut universitaire professionnalisé). La constitution de l'offre de formation semble cependant alors répondre davantage à une logique d'opportunisme plutôt qu'à l'élaboration d'un ensemble cohérent et raisonné.

En quelques années, le site albigeois passe de 250 à 1 500 étudiants. À partir de 1997, la mobilisation des acteurs locaux se concentre sur la création d'une université de plein exercice. Un syndicat mixte regroupant différentes collectivités midi-pyrénéennes est constitué pour faire du lobbying en faveur du projet. Celui-ci prévoit la création d'un établissement multi-site implanté dans trois départements et reposant sur un axe fort, Albi-Rodez, tout en intégrant Castres et Figeac. Cependant, ce projet arrive en fin de course par rapport à la période de massification des flux d'étudiants à l'entrée de l'université. En outre, se pose également la question de l'articulation des différents sites envisagés, ceux-ci s'insérant dans des bassins d'emploi ayant très peu de liens les uns avec les autres. Finalement, le projet est revu à la baisse et aboutit en 2002 à la création du « centre universitaire de formation et de recherche Jean-François Champollion » en tant qu'établissement public administratif. Il ne s'agit ni d'une antenne, ni d'une université de plein exercice. L'établissement contracte avec l'État mais reste dépendant des universités toulousaines pour la délivrance des diplômes. Par conséquent, il fait preuve d'une faible autonomie, notamment dans l'habilitation de nouvelles formations. Ce statut induit également une gouvernance assez complexe, dans laquelle interviennent de très nombreux acteurs³.

Avec plus de 3 000 étudiants, le centre universitaire reste aujourd'hui un établissement assez modeste par son budget – huit millions d'euros⁴ – et par ses ressources humaines (105 enseignants-chercheurs, 97 administratifs). La carte des formations est essentiellement centrée sur le niveau « licence », avec 15 licences fondamentales regroupées dans six domaines d'études différents, 11 licences professionnelles (généralement articulées avec des lycées et un secteur d'activité local), sept masters, et une école d'ingénieurs.

La petite taille, gage de qualité ou limite structurelle ?

La petite taille du pôle universitaire Jean-François Champollion est à la fois son principal atout et sa principale faiblesse. La campagne actuelle du centre pour le recrutement des futurs étudiants proclame que « *small is beautiful* » (voir photo ci-dessous). Mais est-ce un bon argument ? Au cours de l'été 2010, un rapport commandé par le ministère de l'Enseignement supérieur, révélé par *Le Nouvel Observateur*, a classé le CUFR Champollion premier établissement de France pour la réussite en licence. En 2012, le CUFR est troisième de ce même classement. Même s'il convient d'analyser ces résultats avec précaution, il faut croire que « l'écosystème albigeois » favoriserait la réussite. L'établissement a notamment reçu des points de bonification pour son taux d'élèves boursiers très supérieur à la moyenne : environ 50 % des étudiants en licence. Ce chiffre illustre la

³ Ainsi peut-on remarquer que le conseil d'administration compte pas moins de huit collectivités, trois universités, deux grandes écoles et quatre IUT.

⁴ Et neuf millions d'euros apportés par l'État au titre des salaires.

mission de service public du centre universitaire : faciliter l'accès aux études supérieures des lycéens, en particulier ceux qui n'auraient pas envisagé une entrée à l'université sans la présence d'établissements en ville moyenne.



Campagne de communication du centre universitaire Jean-François Champollion (© CUFR J.-F. Champollion).

La petite taille contribue également à un véritable fonctionnement collectif, sans doute moins anonyme que dans une grande structure, en écho à la sociabilité que l'on prête aux villes moyennes. L'engagement fort des étudiants dans les structures associatives en est un témoignage⁵. La taille peut aussi constituer un gage de qualité de vie compte tenu des moyens matériels dont disposent le site et les étudiants : la question du logement est, par exemple, plus facile à résoudre dans les villes moyennes. Enfin, cette taille n'empêche pas l'existence d'une vie culturelle de qualité : différentes institutions culturelles ont signé des partenariats avec le centre universitaire, en particulier la Scène nationale d'Albi.

Si certains éléments figurent à l'actif du site, d'autres le desservent. Face à la force d'attraction qu'exerce auprès des nouveaux bacheliers la métropole toulousaine, le slogan « *small is beautiful* » peut se retourner contre le centre universitaire. Par ailleurs, compte tenu de la petite taille de l'établissement, les enseignants-chercheurs sont sur-sollicités pour participer aux différentes instances, même si, en contrepartie, ils bénéficient d'une grande réactivité de l'administration sur toute une série de dossiers. Dans le même temps, leur implication dans la recherche n'est pas favorisée. Si le site albigeois connaît une montée en puissance de sa force de recherche – avec notamment la construction en 2012 d'un bâtiment dédié –, les équipes physiquement installées sur place sont rares. Celles ayant franchi le pas sont essentiellement issues des sciences « dures », très spécialisées (plasma, venins, *serious games*), en lien avec les industriels locaux. Les enseignants-chercheurs en sciences humaines et sociales restent, quant à eux, rattachés à des laboratoires toulousains. Cependant, leur ancrage territorial n'est pas nul ; il se réalise plutôt par une participation à des projets portés par des commanditaires locaux et par le développement d'axes de recherche appuyés sur des masters interdisciplinaires. Le site est ainsi conçu comme un lieu d'expérimentation de grandes questions envisagées depuis l'échelle locale. Le Tarn est, par

⁵ Environ 10 % d'entre eux sont membres de l'Association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV).

exemple, un excellent terrain d'application pour la question des services publics en villes petites et moyennes⁶.

Les effets ambivalents du soutien des collectivités territoriales

L'établissement albigeois dispose d'un allié de poids dans son affirmation : le conseil régional. En effet, la région, dans une optique d'aménagement du territoire, anime le débat sur l'enseignement supérieur en Midi-Pyrénées en signant des contrats de site et en favorisant la cohérence des actions des collectivités territoriales et la constitution de réseaux inter-établissements. Les enseignants-chercheurs de l'École des mines, de Champollion et du lycée agricole se sont ainsi rassemblés autour de la thématique de l'aménagement du territoire et du développement durable. Le risque du contrat de site est cependant de délaissier certaines matières considérées par les collectivités locales comme « secondaires » (puisque n'ayant pas directement de retombées sur leurs actions) au profit de stratégies intéressées.

Le CUFR bénéficie également de l'implication très forte des collectivités locales. Celle-ci passe en premier lieu par l'octroi de financements⁷. Mais leur implication en termes de marketing territorial, en jouant la carte universitaire, est encore plus conséquente. La population est également sensibilisée à la question universitaire. Une enquête réalisée au moment des élections municipales de 2008 à Albi, auprès d'un échantillon de 891 habitants, le montre : à la question « *Quelles sont, selon vous, les mesures qui doivent être adoptées en priorité par la prochaine équipe municipale ?* », 77 % souhaitaient qu'elle contribue au développement du CUFR Champollion. Dans sa réponse à l'appel à expérimentation de la DATAR⁸, la ville d'Albi faisait de l'enseignement supérieur l'une de ses priorités d'avenir. Ce choix traduit bien l'intérêt des décideurs locaux et du maire actuel pour cette thématique, aux côtés de l'innovation économique, de la culture et du patrimoine. Enfin, les partenaires professionnels et industriels sont largement mobilisés dans les formations, en particulier à travers le contrat de site. Cette forte implication des collectivités territoriales est à la fois un avantage et un inconvénient, puisqu'elle pourrait être conditionnée à des choix politiques orientant le développement du centre universitaire dans certaines directions imposées par les financeurs locaux et régionaux. Ce n'est pas le cas actuellement, mais la question mérite d'être posée.

Quelles perspectives pour les « petits centres universitaires » ?

La philosophie de l'État en matière universitaire a consisté à déployer la carte comme un projet d'aménagement du territoire pour favoriser le rapprochement de ce service public avec les étudiants potentiels. Cependant, depuis 2000 et particulièrement depuis 2007, le contexte national est devenu défavorable aux établissements des villes moyennes, en raison du choix de conforter les grands pôles d'excellence. Aussi l'avenir de ces établissements semble-t-il incertain et en tout état de cause fortement lié au dynamisme de chaque ville.

Dans ce contexte, il convient de réaffirmer l'intérêt que présentent ces universités dites « secondaires » pour les territoires. D'une part, elles sont un élément constitutif de la vitalité des villes moyennes ; les élus ne s'y trompent pas et en ont fait l'un des principaux sujets de lobbying (Fédération des villes moyennes 2013). D'autre part, elles permettent une offre de formation en réseau à l'échelle régionale qui évite les doublons et valorise des masters spécialisés sur un certain nombre de sites. Cependant, le positionnement de l'État est beaucoup moins clair. Si le

⁶ Voir, à ce sujet, le séminaire international : www.univ-jfc.fr/servicespublics.

⁷ Même si c'est l'État qui finance 90 % du budget de Champollion, les collectivités locales financent un certain nombre de bâtiments et du personnel mis à disposition.

⁸ Les rapports finaux de l'expérimentation « 20 villes moyennes témoins » sont consultables en ligne sur le site de la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR) : www.datar.gouv.fr/rapports-finaux-de-l-experimentation-20-villes-moyennes-temoins.

gouvernement a récemment émis des signaux positifs sur ce sujet⁹, on peut se demander s'ils ne sont pas des supplétifs à une tendance de fond qui vise à concentrer l'enseignement supérieur dans les grandes métropoles. Pourtant, réduire l'offre du supérieur au périmètre réduit de la métropole a-t-il vraiment un sens au moment où la mobilité et les réseaux permettent de s'affranchir des distances à l'échelle d'une région ? Nous pensons, au contraire, qu'un dispositif en réseau, articulé et complémentaire, ne peut que participer à renforcer les polarités secondaires – et tout particulièrement dans une région Midi-Pyrénées encore trop macrocéphale.

Bibliographie

Fédération des villes moyennes. 2013. *Manifeste de la Fédération des villes moyennes. Réforme de l'enseignement supérieur et villes moyennes. La proximité : clé de la compétitivité*, 17 avril. Consulté le 4 décembre 2013, URL : www.villesmoyennes.asso.fr/upload/files/ANIFESTE-rvil4.pdf.

Grossetti, Michel et Losego, Philippe (dir.). 2003. *La Territorialisation de l'enseignement supérieur et de la recherche. France, Espagne, Portugal*, Paris : L'Harmattan.

François Taulelle est professeur des universités au centre universitaire Jean-François Champollion depuis septembre 2007. Travaillant sur les thématiques de l'aménagement du territoire et du développement territorial, il a récemment participé à deux programmes de recherche : le premier en Argentine dans le cadre d'un projet ANR (Agence nationale de la recherche) consacré aux processus de développement territorial dans la Pampa ; le second en Midi-Pyrénées autour de la thématique des services publics.

Pour citer cet article :

François Taulelle, « Quel avenir pour les établissements universitaires de ville moyenne ?. L'exemple d'Albi », *Métropolitiques*, 6 décembre 2013. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Quel-avenir-pour-les.html>.

⁹ La ministre de l'enseignement supérieur a choisi le CUFR pour sa première visite de la rentrée universitaire en septembre 2013.